

1 M  
Remise en jour par  
17 Bourgeois. le 20/06/22

① Mme Desoer Léogates, B 1247 demande  
la constructibilité de son terrain au limiti de  
la zone U - mais de faire en zone A au  
projet de PLU ( déjà en zone A )

② M Philippe Bourgeois Léogates allée route de La Rade  
1' HERRADE - 4000m<sup>2</sup>

obs n°2

remis ce jour par  
17 Bourgeois. le 20/06/22



Bourgeois Philippe  
444 route de La Herrade  
33210 Léogates  
Tel : 06 18 79 51 88 - Mail : bourgeois.p@orange.fr

Monsieur le Maire  
Hôtel de Ville  
25 Sansot, 33210 Léogates

À Léogates, le 15 octobre 2019

Lettre RAR N°1A14845189714  
Par Email : [commune.leogeats@wanadoo.fr](mailto:commune.leogeats@wanadoo.fr)

Objet :

**Demande de modification de zonage sur la parcelle cadastrée section 000 E01 N°1255**

Monsieur le Maire,

Je vous adresse par la présente, ma demande de modification de zonage concernant la parcelle cadastrée section 000 E 01 N°1255.

Cette parcelle est à ce jour classée en zone N, je demande son classement en zone U, et cela pour plusieurs raisons :

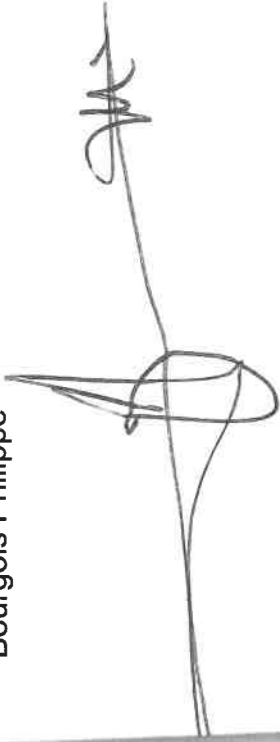
- La Cohérence et l'équité, sur le plan de cadastre vous constaterez que la parcelle se situe de l'autre côté du chemin exactement en face d'une parcelle précédemment divisée, et construite (1346 1347 1349 et 1351), quelle différence y-a-t-il entre ces parcelles ? A noter que la parcelle 124 est occupée par le transformateur EDF
- Les réseaux, l'ensemble des réseaux y compris le tout à l'égout passent devant la parcelle.
- Des travaux de renforcement des réseaux ont été consentis par la commune afin de développer ce secteur, le classement de cette parcelle permettrait d'améliorer leur rentabilité.

Afin de conforter et d'explicitier ma demande, je vous joins un plan de cadastre.

Je me tiens à votre disposition pour vous fournir toutes précisions nécessaires.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération respectueuse.

Bourgeois Philippe

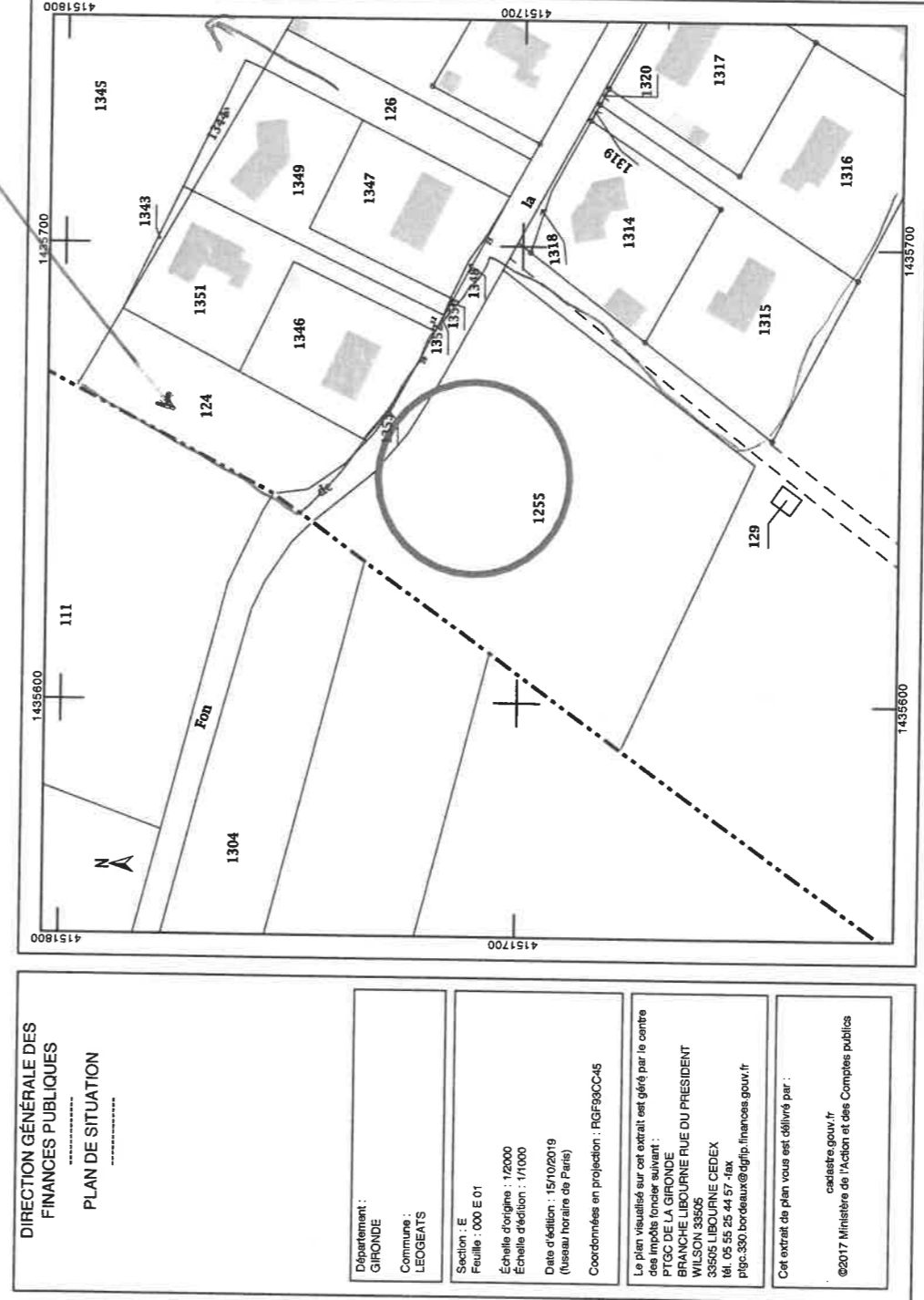


Suite de n° Bourgeois n° 2

n° Bourgeois Ligeats

n° 2  
(dernier)

transformation EDF



(3) Mme M. PUTERABEY de depts

n° 151-154 section E se situent en zone N de 3660m<sup>2</sup> terrains en zone inconstructible dans le projet

(4)

Mme et M. ABT de depts terrains situés dans l'OA n° 1, au sein de la zone AU. Présentent connaissance de la constructibilité de ces terrains mais sans forme de plan d'enseigne

Je suis venant d'une partie de ces terrains, mais si c'est dans le cadre d'un projet nécessitant l'accord de vente des différents autres fonds, les chances d'aboutir sont nulles dans un temps raisonnable  
M. J.

(5)

Mme LAÏE de depts / liste sur le terrain  
Famou - Niolo, avec Mme LAÏE, Mme M. ABT pour  
prouver connaissances des sites OAP.

Constructibilité en bordure de chaque voie et  
Espace Vert au Centre → la Commune  
Enquêteur consulte la topographie accidentée  
de ce secteur AU.

(6)

Mme Edith HELLEU de depts.

PDU

(1) Se trouve de la péninsule du PDA.

(2)

situé sur terrain situés en zone A dans le projet de PDU.

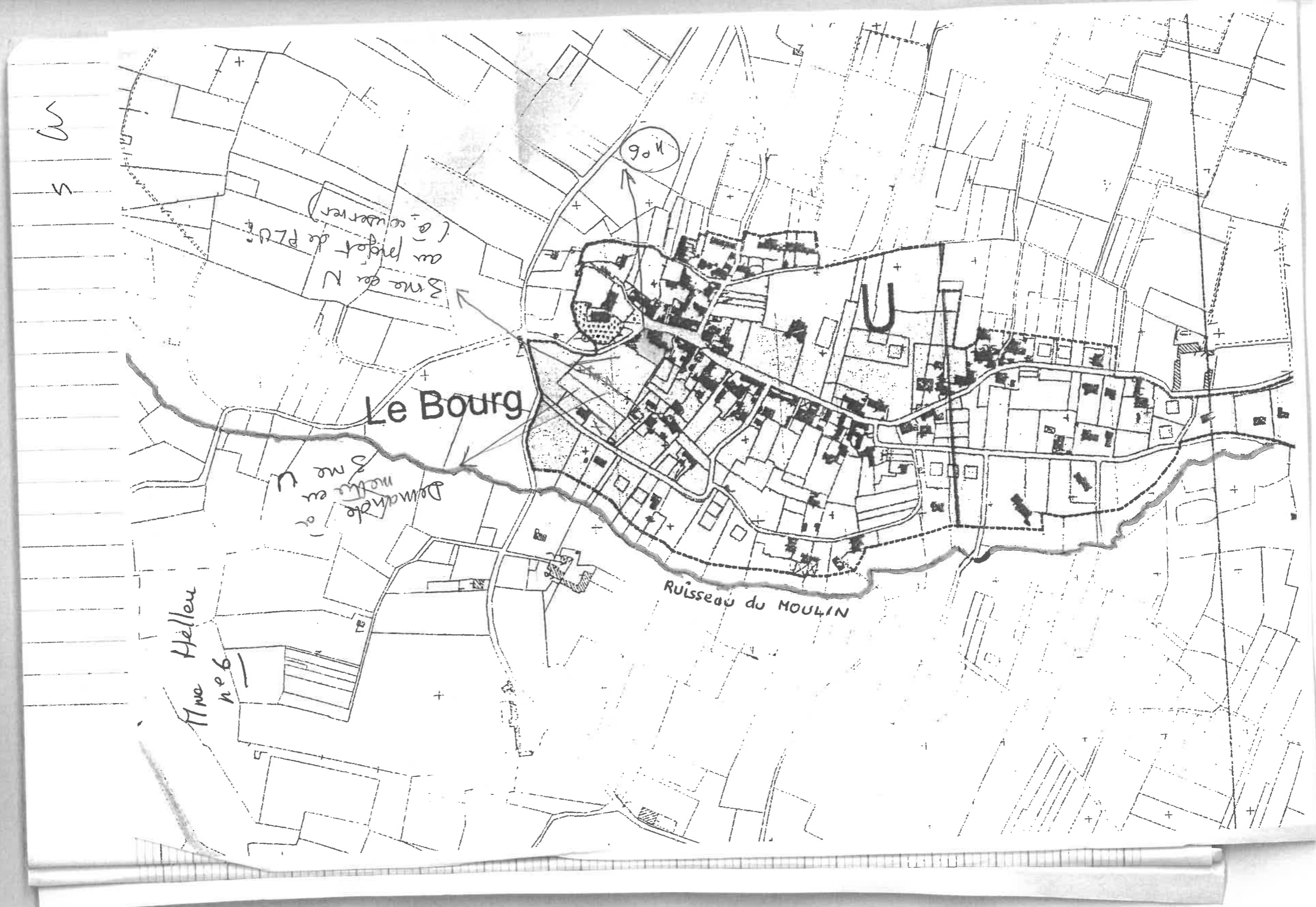


remis ce  
jour le 20/6/22  
CM

n° 6  
Mme HEUUED

Consentement  
du N  
de maître  
de D

4151400 266 1432300  
269 271 272 274 275 276 278 280 281 282 286 289 294 295 296 1102 1371 1373 1432200 1432250 1432300 4151200 4151250 4151300 4151350 4151400 4151500  
rural Fontaine Calvaire Bourg du Lallan Chemin rural



W

S

3me ca N  
au projet de P.V.  
(à consulter)

no 6

Le Bourg

Demande  
de permis de bâtir  
3me ca U

Tne Hellen

no 6

Ruisseau du MOULIN

U

Fil de permanence 14h